

Là où je vis, j'agis !

Réunion du jeudi 12 novembre 2009

Compte-rendu

La maison de quartier de Rayssac a accueilli la deuxième réunion du conseil de quartier de Veyrières – Rayssac - Ranteil

Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée aux quartiers et à la démocratie participative,
 Jacqueline Pardo, élue déléguée au quartier Veyrières – Rayssac – Ranteil, conseillère municipale déléguée aux personnes handicapées, chargée de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail des personnels municipaux,
 Naïma Marengo, maire adjoint déléguée à la jeunesse, aux affaires scolaires et à la restauration municipale,
 Pierre Costes, conseiller municipal délégué aux cérémonies patriotiques, aux fêtes populaires et à la propreté urbaine,
 André Baup, conseiller municipal de l'opposition

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Philippe Aspar Daniel Auburger Marjorie Brunasse Nawel Bensetti Sylvie Estivals Martine Fournial Monique Hubert Thierry Lafuente Jean-Pierre Leroy Sylvie Lyprendi Jean Ménard Monique Ménard Jean-Claude Planes Thierry Rouanet Régine Sabatier Jean-Pierre Séverac Joëlle Villeneuve	Etaient excusés : Hafida Ainceri Isabelle Baget Serge Bardy Agnès Boireau Jean-Pierre Corriger Nicole Corriger Sylvie Estivals Martine Fournial Patrick Rouanet Marie-Line Viguiier Jean-Paul Viguiier Anne-Marie et Jacques Nunès ont souhaité quitter le conseil de quartier pour raisons personnelles
--	--

Animée par Jacqueline Pardo, conseillère municipale déléguée au quartier Veyrières – Rayssac – Ranteil et Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée aux quartiers et à la démocratie participative, cette deuxième réunion de travail était l'occasion de réunir une nouvelle fois les conseillers du quartier dans une ambiance toujours aussi studieuse et conviviale.

Dans son mot d'accueil, Laurence Pujol a souhaité apporter quelques éléments d'information à caractère général portant sur l'activité des 12 conseils de quartier.

L'actualité des 12 conseils de quartier albigeois

Depuis le lancement officiel des 12 conseils de quartier lors des Etats Généraux du 20 janvier 2009, plus de **70 Albigeois** ont spontanément souhaité faire acte de candidature pour intégrer cette dynamique participative.

Les conseillers de quartier sont aujourd'hui au nombre de **390**.

Laurence Pujol salue leur arrivée et souligne que cet engouement témoigne bien de l'intérêt que chacun porte à la vie de son quartier, des attentes qui sont celles des Albigeois en matière de démocratie de proximité à savoir d'être acteurs ; ce qui correspond véritablement à l'esprit des conseils de quartier proposés par l'équipe municipale. « *Là où je vis, j'agis !* »

Autre donnée importante, le nombre de propositions qui résulte du travail des 12 conseils lors de la première vague de réunions en février et mars derniers.

Au total, ce sont **250 propositions d'actions** qui ont été débattues dans les 12 quartiers. C'est une masse de données très importante qui a dû être traitée, analysée et étudiée par les services municipaux et les différentes institutions concernées.

Parallèlement, Madame Pujol souhaite rappeler que les conseils de quartier sont certes des espaces de débats, de réflexions et de propositions, mais aussi et surtout des lieux de convivialité, de rencontre et de solidarité. Avoir plaisir à se retrouver, à se connaître, à parler de son quartier, à s'entraider...

L'appel qu'elle a souhaité lancer durant l'été auprès de tous les conseillers de quartier, dans un contexte d'anticipation d'une éventuelle situation de pandémie grippale, n'avait pas d'autre objectif que de solliciter la contribution des uns et des autres dans la constitution d'un réseau de collaborateurs bénévoles de la collectivité.

Elle remercie à ce titre, les nombreux conseillers solidaires qui lui ont répondu.

Objectifs et déroulement de la réunion

Jacqueline Pardo, conseillère municipale déléguée au quartier, faisant référence au compte-rendu de la première séance, informe les conseillers quant au suivi des différentes propositions émises lors de la première réunion du conseil : au total, ce sont **19 propositions** qui ont été débattues pour le quartier de Veyrières – Rayssac - Ranteil dont certaines apparaissent d'ores et déjà prioritaires.

Les conseillers de quartier sont des interlocuteurs privilégiés et doivent pouvoir bénéficier de la primeur de l'information ou être associés aux différents dossiers qui concernent le quartier.

A ce titre, Jacqueline Pardo rappelle les deux réunions organisées par le Sitoma pour la plate-forme de compostage de Ranteil auxquelles elle a souhaité inviter les conseillers du quartier.

Elle indique également que pour ceux qui le souhaitent, il est possible d'organiser également une visite du bassin de rétention de Puech Cambié au printemps.

Pierre Costes, conseiller municipal en charge de la propreté urbaine rappelle également que les conseillers du quartier doivent pouvoir jouer un rôle de prescripteur ou de relais quant à certains messages de prévention et de civisme. C'est évidemment le cas dans le domaine de la propreté où des efforts doivent encore être fournis par les uns et les autres. Chacun est concerné et peut contribuer à améliorer la situation au titre de l'intérêt général et collectif du quartier et de la ville.

Dans le domaine de la voirie et des déplacements, et en raison des réflexions qui ont animé la première réunion du conseil, la Ville a présenté au budget primitif 2010, les interventions suivantes :

- rue Lt Colonel Rolland, réfection de la chaussée et des trottoirs, reprise du réseau d'eau potable et sécurisation du carrefour avec l'avenue Frédéric Mistral.
- chemin de Mézard, extension de l'éclairage public
- installation d'une aire de stationnement deux roues au centre commercial de Rayssac

En matière de déplacements doux, la place de Verdun et celle du 19 mars 1962 à Veyrières ont été équipées en 2009 d'aires de stationnement deux roues.

Pour ce qui est des itinéraires à créer, internes au quartier ou de liaison avec les autres quartiers, la réflexion doit se poursuivre ; ce sera l'objet du travail d'un des ateliers de cette réunion du conseil.

Dans le domaine des transports collectifs, la Ville a saisi la communauté d'agglomération pour évoquer les préoccupations du quartier dans ce domaine. La C2A a apporté les réponses suivantes :

- améliorer la desserte entre Ranteil et le centre-ville : difficile de réaliser la desserte via la route de Castres en raison des encombrements aux heures de pointe, d'un demi-tour assez éloigné et de la faible demande des usagers.
- créer une ligne depuis Veyrières vers le stadium et Atlantis (notamment le mercredi) : la ligne A vers Atlantis devrait être renforcée. Pour information, sur Veyrières, il y a 1 bus toutes les 20 minutes.
- desserte vers le centre-ville : 3 lignes existent, le quartier est l'un des mieux desservi ; la ligne K a été basculée sur la rue de la Poudrière pour faciliter la fluidité du circuit.

Dans le domaine des projets structurants, la recomposition urbaine du quartier de Rayssac et le projet d'aménagement du site de Charcot, Jacqueline Pardo indique que deux groupes y seront spécifiquement consacrés lors de cette réunion afin de préciser l'état de l'avancée des dossiers et associer les conseillers à l'élaboration des pré-programmes.

Ces quelques exemples témoignent que les réflexions des conseils de quartier sont utiles et pratiques, qu'elles sont suivies d'effet et se concrétisent de manière opérationnelle.

Jacqueline Pardo a ensuite indiqué les objectifs de cette deuxième réunion de travail et la proposition d'organisation de la soirée :

- poursuivre la réflexion et la formalisation des propositions sur les sujets considérés comme prioritaires,
- constituer deux groupes de réflexion sur les projets du quartier.

Un travail de réflexion par groupes projets

Sur la base des principaux sujets de réflexion abordés lors de la première réunion du conseil, trois groupes projets sont constitués :

- Schéma de déplacement du quartier
- Projet d'aménagement du site de Charcot
- Requalification du quartier de Rayssac

Un volontaire par groupe projet est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Daniel Auberger pour le groupe « Schéma de déplacement du quartier », Jean-Claude Planès pour le groupe « Projet d'aménagement du site de Charcot », Nawel Bensetti pour le groupe « Requalification du quartier de Rayssac »

Les participants se répartissent dans chaque groupe de travail, disposant des outils nécessaires pour alimenter les réflexions et propositions : plan cadastral, vue aérienne, plan du quartier, plan local d'urbanisme...

L'état des réflexions du conseil de quartier

L'état des réflexions et des sujets abordés lors de cette deuxième réunion du conseil est retranscrit, par groupes projets, dans les tableaux ci-après.

En fonction des priorités définies lors des échanges en conseil de quartier et des conditions de faisabilité technique, certaines propositions ont été présentées à l'arbitrage du conseil municipal et prises en compte lors du vote du budget primitif 2010.

SCHEMA DE DEPLACEMENT DU QUARTIER

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Déplacements doux en coeur d'îlots (place Alphonse Daudet – propriété de Tarn Habitat)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les conseillers émettent l'idée de revoir le schéma de déplacement doux, notamment sur la fin de l'avenue Frédéric Mistral où il paraît nécessaire d'identifier clairement le cheminement piéton. Le conseil de quartier juge à ce propos plus pertinent de définir un itinéraire à partir de l'existant plutôt que depuis l'impasse Colonel Rolland. - Les conseillers proposent donc : <ol style="list-style-type: none"> 1 / d'étudier la possibilité d'élargir un côté du trottoir avenue Frédéric Mistral sous la condition de respecter la largeur réglementaire de l'avenue pour que les véhicules puissent se croiser. 2 / d'étudier la création d'un itinéraire balisé destiné aux piétons (du centre social vers Charcot, rue Jamet – Franchet d'Esperey - Pierre Benoît - Poudrière) 3 / d'informer les habitants par le biais d'un prospectus indiquant les itinéraires pédestres recommandés sur le quartier.
<p>Projet de modification du sens de circulation à Veyrières (Pavillons / Mistral)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les conseillers de quartiers indiquent que la mise en sens unique de la rue des Pavillons comporterait trop de contraintes ne permettant pas de régler convenablement la problématique dans l'immédiat. - Ils suggèrent un double-sens cyclable rue Charcot, rue des Pavillons et rue Croix de la Paix.
<p>Traitement des carrefours Mistral-Gambetta-Pavillons et Mistral-Franchet d'Esperey-Juin</p>	<p>- En ce qui concerne le traitement du carrefour Mistral-Gambetta-Pavillons, les conseillers jugent important de matérialiser l'entrée du quartier. Dans ce cadre, il s'agit d'avancer vers le début de l'avenue Frédéric Mistral le passage piétons existant rue des Pavillons. Il est recommandé la mise en oeuvre d'un plateau surélevé accompagné d'un traitement urbain de qualité de ce carrefour.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - En ce qui concerne, le carrefour Mistral-Franchet d'Esperey-Juin, il est proposé par les conseillers de quartier de le traiter également sous la forme d'un plateau surélevé dans une configuration plus urbaine. Cela permettrait de marquer par la même occasion les entrées des quartiers de Veyrières et de Rayssac. Il est enfin proposé d'étudier la rénovation complète de l'avenue Franchet d'Esperey.
<p>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chemin de Mézard - Rue Maurice Joyant – travaux de doublement de la rocade 	<p>Chemin de Mézard, il est proposé par le conseil de quartier de sécuriser le carrefour entre le chemin de Mézard et la rue du Verbial. Il est également proposé de rectifier la courbe du virage qui précède les locaux d'EDF.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il est demandé dans quelle mesure des murs anti-bruit pourraient être ajoutés au niveau de la rue Maurice Joyant. Il est rappelé aux conseillers que la maîtrise d'ouvrage des travaux de doublement de la rocade est assurée par l'Etat. La question exprimée rejoint la demande de l'association du Cadre de Vie de Veyrières qui a été soutenue par la Ville auprès de l'Etat.

PROJET D'AMENAGEMENT DU SITE DE CHARCOT

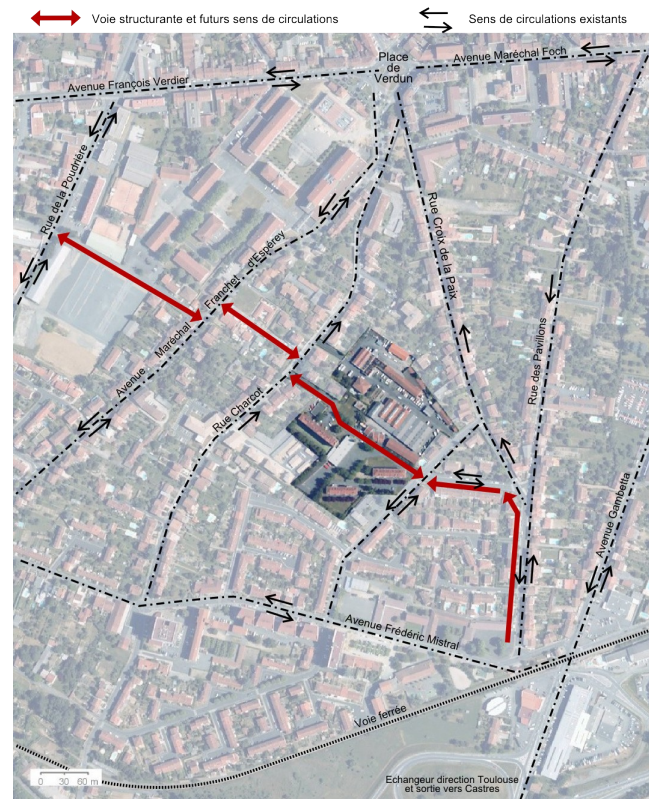
<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Présentation du dossier d'étude urbaine et échanges autour des éléments du pré-programme d'aménagement.</p> <p>Les composantes du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● l'ancienne caserne des pompiers ● la cité Paul Claudel ● le site municipal, de Charcot. <p>Rappel de l'historique de l'ancienne caserne des pompiers>></p>	<p>Comme convenu lors de la précédente réunion, il est proposé aux conseillers d'aborder les perspectives d'aménagement du site de Charcot, suite au départ des effectifs du centre de secours et d'incendie.</p> <p>Le devenir de ce site représente en effet un enjeu de premier plan pour le quartier. Les aménagements envisagés sur le bâti et les espaces extérieurs doivent pouvoir apporter une réelle valeur ajoutée et être traités avec soin.</p> <p>Afin de favoriser les échanges et la réflexion du groupe de travail, la Ville a souhaité convier un architecte-urbaniste en sa qualité d'expert.</p> <p>Le travail débute par la présentation des documents de l'étude urbaine réalisée par les services de la ville.</p> <p>La première compagnie de pompiers albigeoise fût créée en 1819. Auparavant, la défense contre le feu était assurée par une section de la Garde Nationale. La décision de construction de la caserne des pompiers a été prise par la Ville le 25 avril 1957, date de la délibération du conseil municipal. Les sapeurs-pompiers disposent alors de bâtiments spécialement conçus et aménagés pour le service de la protection civile sous toutes ses formes. Indépendamment de 25 logements avec garages individuels, le corps dispose de vastes locaux abritant les véhicules et le matériel, entièrement construits par la Ville. Un foyer-bar-télévision sert également de salle de conférence et d'instruction. Pour compléter les équipements de la caserne, un nouveau centre d'appel de secours est construit beaucoup plus tard, en 1980.</p>

Site de Charcot
Intentions et principes
de projet



Intentions et principes de projets

Site de Charcot
Projet de circulation :
voie structurante



Voie de circulation inter-quartier

Nouvelle action proposée :

Des discussions sont en cours avec le bailleur social Tarn Habitat. La prochaine réunion de conseil de quartier rendra compte de la programmation de l'équipement petite enfance suivant son état d'avancement.

Nouvelles actions proposées :

- **Remettre en état les terrains de jeux**

- **Restructuration des accès à l'école pour un meilleur positionnement au sein du quartier**

- **Restructurer les circulations piétonnes**

Pour les conseillers de quartiers, il est primordial d'étudier le traitement du mail, notamment en matière d'éclairage, d'ouverture et d'interaction avec l'école primaire. Cet axe piétonnier majeur doit faire l'objet d'une nécessaire rénovation. Il représente un des éléments principaux sur lequel portera l'étude de requalification urbaine que souhaitent lancer la Ville et Tarn Habitat.

Il est également évoqué l'opportunité de créer un équipement sportif de type city stade. Toutefois, la proportion d'adolescents qui utiliseraient une telle structure est faible sur la cité de Rayssac. A court terme, il est jugé préférable de rénover les terrains de jeux et en premier lieu le terrain de basket situé sur le mail.

Les conseillers s'accordent sur le fait que l'école primaire de Rayssac manque aujourd'hui de visibilité au sein même du quartier alors qu'elle y joue un rôle majeur. En effet, il s'agit d'une structure pérenne et il apparaît intéressant de la considérer comme un élément structurant dans le cadre de la requalification du quartier (à ce titre, il sera important de s'appuyer sur les données de la carte scolaire afin de les comparer avec l'évolution de la population du quartier marquée par beaucoup de nouveaux entrants en 2009). En ce sens, il est proposé de repenser ses accès piétonniers pour réellement l'ouvrir sur le mail et la cité. Il s'agirait donc de replacer l'école au « centre » du quartier.

Avant de traiter le mail dans sa globalité, il apparaît également primordial de restructurer les circulations piétonnes, dans la continuité du traitement des accès à l'école.

Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi

www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 12 54

conseilsdequartiers@mairie-albi.fr